



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



DOSSIER DE PRESSE

FranceAgriMer

SALON INTERNATIONAL
DE L'AGRICULTURE 2023



DU 25 FÉVRIER AU 5 MARS 2023

PARC DES EXPOSITIONS – PORTE DE VERSAILLES - HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



CONTACTS PRESSE

FRANCEAGRIMER

presse@franceagrimer.fr

LAURENCE GIBERT-MESNIL

01 73 30 25 38

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

VIRGINIE NICOLET

01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

**25 FÉVRIER
5 MARS 2023**



FRANCEAGRIMER

AU SALON DE L'AGRICULTURE

Dans un contexte international inédit qui impacte les marchés agricoles et agroalimentaires, FranceAgriMer organise de nombreuses conférences réservées aux journalistes et aux professionnels : impact de la guerre en Ukraine sur les marchés céréaliers, tensions sur le fret maritime, inflation, enjeux de la souveraineté alimentaire... L'actualité sera décryptée sur la base d'informations chiffrées et de données inédites, en présence de nombreux experts qui apporteront leurs analyses afin d'éclairer le débat public.

Le Salon de l'agriculture, c'est aussi l'occasion de s'intéresser aux sujets émergents comme la bioéconomie ou le label bas carbone, et aux évolutions de la consommation. Vin, huiles essentielles, miel ou encore fruits et légumes frais et transformés...

Notre objectif : analyser et diffuser des informations chiffrées pour éclairer le débat public et les décisions de tous.

Quels sont les choix des français ? Comment les filières peuvent-elles s'adapter, tant sur le marché national qu'à l'export ? Les équipes de FranceAgriMer vous accueillent chaque jour lors de mini-conférences de 30 minutes ouvertes à tous.

Enfin, FranceAgriMer s'adresse aux petits et grands, de manière plus ludique, avec un Atelier du Goût, un quiz, et chaque jour un panier gourmand à gagner, garni de produits de nos terroirs !

AGENDA

LES CONFÉRENCES

Elles sont destinées à un public de professionnels et de journalistes.

Inscription préalable obligatoire pour assister aux conférences,
le nombre de places est limité : presse@franceagrimer.fr

LUNDI 27 FÉVRIER

10h00 - 11h30 LE COMMERCE MARITIME, UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LES FILIÈRES FRANÇAISES

14h30 - 16h00 GUERRE EN UKRAINE, UN AN APRÈS : QUELS IMPACTS SUR LES MARCHÉS DES GRANDES CULTURES ?

MARDI 28 FÉVRIER

09h30 - 11h00 TABLE-RONDE PAYS-BAS : QUELLES OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ POUR LES PRODUITS FRANÇAIS ?

MERCREDI 1^{ER} MARS

10h00 - 12h00 SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE LA FRANCE : COMMENT LA DÉFINIR ET LA MESURER ?

14h30 - 16h30 PLAN FRANCE RELANCE : LES BÉNÉFICIAIRES TÉMOIGNENT

JEUDI 2 MARS JOURNÉE INFLATION

09h30 - 12h30 LES ENTRETIENS DE L'OFPM - INFLATION, CENTRALES D'ACHATS ET CRISES DE MARCHÉ : ÉCLAIRAGES DE CHERCHEURS SUR LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES

14h30 - 16h00 UN AN D'INFLATION RECORD : COMMENT A-T-ELLE IMPACTÉ LES CONSOMMATIONS ? QUELLES PERSPECTIVES POUR LES MOIS À VENIR ?



Sur l'espace public du stand, les **équipes de FranceAgriMer** présentent **en 30 minutes** un sujet d'actualité et/ou les résultats d'une étude réalisée dans l'année.

DIM. 26 FÉVRIER

11h00 LA BIOÉCONOMIE, DU BON USAGE DU CARBONE RENOUVELABLE

LUNDI 27 FÉVRIER

11h00 LA CONSOMMATION DE VIN ÉVOLUE, PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE QUINQUENNALE

14h00 LE LABEL BAS-CARBONE : QUEL EST LE POTENTIEL DE LA FILIÈRE VIN ?

15h00 LE TRÉSOR GÉNÉTIQUE DE L'ÉLEVAGE FRANÇAIS POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

MARDI 28 FÉVRIER

11h00 LA CONSOMMATION HORS DOMICILE À L'ÉPREUVE DES CRISES : QUELLES ÉVOLUTIONS, QUELLES PRATIQUES ?

14h00 CONSOMMATION : LE BAROMÈTRE DE CONFIANCE ENVERS LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS ?

MERCREDI 1^{ER} MARS

11h00 CONNAISSEZ-VOUS L'HORTICULTURE MADE IN FRANCE ?

15h00 L'APICULTURE, UNE FILIÈRE À DÉCOUVRIR

JEUDI 2 MARS

11h00 L'ENGOUEMENT POUR LES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

16h00 BRÉSIL, UN GÉANT AGRICOLE

VENDREDI 3 MARS

11h00 LES FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS : UNE GAMME VARIÉE APPRÉCIÉE DES CONSOMMATEURS

14h00 QUELLE COMPÉTITIVITÉ POUR LES VINS FRANÇAIS DANS UN CONTEXTE DE FORTE CONCURRENCE ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

LES CONFÉRENCES

JOURNALISTES

ET

PROFESSIONNELS

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE :
PRESSE@FRANCEAGRIMER.FR

LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ

LUNDI 27 FÉVRIER

LES CONFÉRENCES**10h00-11h30** SUR INSCRIPTION

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104

**PAUL TOURRET**

Directeur de l'Institut supérieur d'économie maritime (ISEMAR). Docteur en géographie de l'Université Paris VIII (1999), Paul Tourret est spécialiste des échanges maritimes internationaux, des stratégies des entreprises de transport et du développement des ports. Depuis 2022, il est directeur de l'ISEMAR, observatoire des industries navales, maritimes et portuaires fondé en 1997 et basé à Saint-Nazaire. L'ISEMAR produit les Notes de Synthèse qui depuis deux décennies balisent l'évolution de l'économie maritime. Outre des publications et la participation à de très nombreuses manifestations, l'ISEMAR mène des études pour des armateurs, des entreprises, des ports et des autorités publiques qui affermissent son savoir-faire largement reconnu dans la communauté maritime française.

**VALÉRIE
CLÉMENT-LAUNOY**

Elle a occupé les postes de Directrice Juridique & Assurances au sein de Naviland Cargo de 1993 à 2001, puis au sein de SeaFrance de 2002 à 2012. Elle est Secrétaire Générale de C.I.I.C. Holding (négoce dans les secteurs de la chimie, des métaux et de l'alimentation animale) depuis 2013. En parallèle, elle a été chargée d'enseignement « transport maritime de passagers et de marchandises » dans le cadre du Master de droit international de l'Université de Tours de 2004 à 2010, et Secrétaire Générale de l'Association Française de Droit Maritime (AFDM) de 2012 à 2015. Elle est actuellement Vice-Présidente de l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF) et Vice-Présidente de la Commission Maritime de l'AUTF. Valérie Clément-Launoy a été nommée au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

**MANUEL
GABORIEAU**

Responsable du développement des filières céréales, agro-industrie et engrais pour Haropa Port. Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Rennes, Manuel Gaborieau a débuté sa carrière chez un armement maritime conteneur, puis est entré au Port de Rouen où il a successivement été en charge des lignes conteneurs, des implantations logistiques et des activités céréales et agro-industrie. Il est actuellement responsable du développement des filières céréales, agro-industrie et engrais pour Haropa Port, l'ensemble portuaire qui réunit les ports de Paris, de Rouen et du Havre.

**LOUISE
DROUIN-DETRZ**

Diplômée d'un master d'Economie et de Management Public de l'université Paris II Panthéon Assas, Louise Drouin a travaillé en apprentissage au Pôle Economie du Secrétariat Général de la Mer pendant un an, avant de rejoindre TLF Overseas en tant que déléguée aux affaires maritimes. L'Union TLF Overseas est l'organisation professionnelle regroupant les entreprises organisatrices et commissionnaires de transports aériens, maritimes et commissionnaires / représentants en douane. Les adhérents de TLF Overseas organisent 80 % des flux de marchandises conteneurisés en France, contre 20 % par les importateurs et exportateurs directs. Louise Drouin anime l'ensemble des dossiers de la commission maritime : compétitivité portuaire, relations avec les fournisseurs, visibilité de la profession et de ses enjeux.

LE COMMERCE MARITIME, UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LES FILIÈRES FRANÇAISES

Comment fonctionne la logistique maritime et portuaire des produits agricoles et agroalimentaires français selon les différentes filières ?

Quelles sont les différences avec nos principaux pays concurrents ?

Quelles sont les perspectives d'évolution des infrastructures, des flottes et des coûts maritimes ?

À l'occasion de la parution de l'étude FranceAgriMer/ISEMAR sur le commerce maritime des produits agricoles et agroalimentaires, Paul Tourret, directeur de l'Institut supérieur d'économie maritime (ISEMAR), en présentera les principales conclusions.

Une **table-ronde** fera suite à cette présentation. Des **acteurs clés de l'économie maritime française** nous éclairerons sur les sujets prioritaires à traiter et leurs modalités de mise en œuvre dans le but d'améliorer l'export des produits agricoles et agroalimentaires français.

LUNDI 27 FÉVRIER

LES CONFÉRENCES

14h30-16h00 SUR INSCRIPTION

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



PHILIPPE MITKO

Président du COCERAL (association européenne du commerce des céréales) et directeur des affaires publiques chez InVivo. Il est le trésorier du Synacomex, le Syndicat national du commerce des céréales. Depuis Septembre 2020, il préside le groupe de dialogue civil de la Commission européenne pour les Grandes Cultures. Il a été membre du Council du GAFTA de 2017 à 2019. Il débute sa carrière en 1985 en tant que courtier physique interne à l'Union nationale des coopératives de céréales. En 1992, il devient trader en oléagineux et participe activement à la création des contrats à terme sur marchandises d'Euronext, ainsi qu'à la gestion de SIGMA Terme, filiale du Groupe coopératif français, négociateur et compensateur en marchandises. Après avoir été responsable de la gestion nationale des relations avec les coopératives membres de l'Union InVivo pour les céréales de 2004 à 2011, il prend alors des fonctions de développement commercial en Europe de l'Est.



MARC ZRIBI

Responsable de l'unité Grains et Sucre à la Direction marchés, études et prospective de FranceAgriMer depuis 2017. Il exerce des responsabilités d'analyse et de suivi des marchés des céréales, oléoprotéagineux et du sucre aux niveaux internationaux, Union européenne et France. Au sein d'unités tournées vers des missions d'expertise économique et financière ou les questions d'organisation du commerce et de la concurrence, Marc Zribi a développé son expertise des marchés et des entreprises des secteurs des grandes cultures. Il s'est impliqué dans les évolutions des systèmes de cotations animales et des fruits et légumes avant d'être nommé, en 2015, Délégué de FranceAgriMer pour la filière Sucre. Dans le cadre de ses missions, Marc Zribi s'est investi à l'international à travers des actions de jumelage ou de coopération (Roumanie, Bulgarie, Ukraine), d'accompagnement de délégations étrangères (pays du Maghreb, Japon, Maurice, Egypte). Diplômé de Sciences Po Paris et d'études supérieures de gestion, il rejoint FranceAgriMer après 12 ans d'expérience dans les secteurs de la banque et du tourisme.

GUERRE EN UKRAINE, UN AN APRÈS : QUELS IMPACTS SUR LES MARCHÉS DES GRANDES CULTURES ?

Alors que les marchés agricoles émergent d'une crise sanitaire sans précédent, l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 bouleverse durablement les équilibres stratégiques internationaux et les marchés des matières premières agricoles. Elle induit aussi des risques majeurs sur la sécurité alimentaire mondiale et sur la stabilité politique des pays les plus vulnérables et dépendants aux importations alimentaires.

Avant conflit, la Russie et l'Ukraine représentaient à elles deux près de 30 % des exportations mondiales de blé tendre et d'orges, 20 % des échanges de maïs, 1/3 des échanges de tournesol et 80 % des échanges internationaux d'huile de tournesol. Par ailleurs, la place de la Russie sur les marchés du gaz, du pétrole ou des engrais contribuait à déstabiliser davantage les marchés des matières premières.

Alors qu'une majorité de pays s'inscrivait début 2022 en forte reprise économique (sortie de crise Covid-19), confortant ainsi une inflation des produits agricoles, conséquence des aléas climatiques de l'été 2021 en Amérique du nord, la guerre va propulser en quelques jours les prix de l'ensemble des commodités agricoles et énergétiques vers des sommets historiques.

Cette conférence vise à dresser un bilan provisoire : quels ont été les impacts du conflit sur les productions agricoles, sur les échanges internationaux, sur la sécurité alimentaire, la logistique maritime ou la croissance mondiale ? Quelles grandes phases et évolutions de la situation peut-on identifier ? Cette conférence aspire à identifier et caractériser quelques conséquences de la guerre sur la sécurité alimentaire mondiale, le retour au centre des politiques publiques des impératifs de souveraineté alimentaire, alors que les logiques de globalisation et de liberté des échanges, dominantes depuis plus de 30 ans semblent remises en cause. Dans un tel contexte, quelle sera la place future de la région mer Noire dans les échanges agricoles internationaux ? Quels seront les grands acteurs du commerce dans l'avenir ?

Ces interrogations entrent en résonance avec une crise énergétique majeure, des événements météorologiques extrêmes en Europe et dans le monde, et les stratégies publiques de décarbonation des agricultures et les économies à l'horizon 2050.

MARDI 28 FÉVRIER

LES CONFÉRENCES

09h30-11h00 SUR INSCRIPTION

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



CAMILLE SERRES

Chargée de projets Export au sein d'OCO Global. Diplômée de master Sciences Politiques et Relations Internationales de l'Institut des Sciences Politiques de Beyrouth et de l'Université Complutense de Madrid, elle conseille les entreprises étrangères et françaises pour se développer sur de nouveaux marchés. En 2021, elle a rejoint OCO Global, où elle pilote des projets Export, depuis la stratégie d'entrée sur le marché jusqu'à l'identification de partenaires. Camille est cheffe de projet de l'étude sur les opportunités de marché aux Pays-Bas pour FranceAgriMer.



LÉA FOUCHÉ

Analyste Export au sein d'OCO Global. Diplômée de master Économie des Entreprises et des Marchés à l'Université de Poitiers, Léa a rejoint l'équipe Export d'OCO Global en janvier 2022. Elle participe régulièrement à la conduite d'études de marché sectorielles pour aider les entreprises dans leur processus de développement à l'international. Depuis septembre 2022, Léa est l'analyste principale de l'étude sur les opportunités de marché aux Pays-Bas pour les produits agroalimentaires pour FranceAgriMer.



MARTIN WEIJTENS

Conseiller agricole à l'Ambassade des Pays-Bas à Paris. Diplômé de médecine vétérinaire à l'université d'Utrecht aux Pays-Bas, avec une thèse de doctorat sur l'épidémiologie vétérinaire. Il travailla pendant plus que 20 ans au Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité de l'Alimentation à la Haye, sur des dossiers vétérinaires et phytosanitaires, sur l'alimentation animale et humaine, sur la durabilité et surtout sur les relations internationales. Il travailla aussi à la Commission Européenne à Bruxelles, comme expert national détaché. Il fut adjoint au CVO (Chief Veterinary Officer) de 2013 à 2018. Il rejoint l'Ambassade des Pays-Bas à Paris en 2020.

TABLE-RONDE PAYS-BAS : QUELLES OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ POUR LES PRODUITS FRANÇAIS ?

Les Pays-Bas, marché de 17,5 millions de consommateurs au fort pouvoir d'achat, constituent le 7^{ème} client de la France pour les produits agricoles et agroalimentaires. Ses importations sont en croissance sensible ces dernières années.

De plus, le pays est doté d'une situation géographique avec des infrastructures compétitives qui lui confèrent une place de choix comme hub d'importation et d'exportation de l'Union européenne. Le port de Rotterdam demeure en 2023 le 1^{er} port européen.

L'objectif de cette table-ronde est de présenter les opportunités pour les produits agricoles et agroalimentaires français aux Pays-Bas.

Le cabinet OCO Global qui réalise actuellement pour FranceAgriMer une étude sur ce marché, présentera en avant-première ses premiers résultats : les évolutions des tendances de consommation, le fonctionnement de l'industrie agroalimentaire aux Pays-Bas, les circuits de distribution et de réexportation, le positionnement français par rapport à ses concurrents.

MERCREDI 1^{ER} MARS

LES CONFÉRENCES

10h00-12h00 SUR INSCRIPTION

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE LA FRANCE : COMMENT LA DÉFINIR ET LA MESURER ?



PIERRE CLAQUIN

Diplômé de Polytechnique et de l'Institut national du génie rural des eaux et des forêts, il a occupé des postes au niveau régional puis au ministère de l'Agriculture, au Centre d'études et de prospective. Pierre Claquin est depuis juillet 2020 à la tête de la direction Marchés, études et prospective (MEP) de FranceAgriMer qui produit, recueille et traite les données économiques relatives aux différentes filières, les analyse et apporte un éclairage et une aide à la décision pour les opérateurs professionnels et les pouvoirs publics. Ses compétences et son expertise dans ce domaine placent la direction MEP comme un opérateur tiers de confiance, garant de la transparence et de la neutralité des informations économiques et techniques. Pierre Claquin a également travaillé sur différents sujets à caractère économique ou prospectif : compétitivité des filières, mondialisation alimentaire, changement climatique, rapport homme-animal, biocarburants, marchés dérivés, etc.

La survenue de la Covid-19, puis l'irruption de la guerre en Ukraine ont conduit les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs professionnels à réinterroger en urgence les fragilités du système alimentaire français.

En quelques mois, celui-ci s'est trouvé confronté à des difficultés, sinon inédites en tout cas longtemps oubliées, pour assurer l'alimentation des Français, de manière à la fois continue et accessible à tous, alors même que la France reste une puissance agricole mondiale de premier plan. La notion de « souveraineté alimentaire » s'est alors rapidement imposée dans l'agenda politique et professionnel, sans que cette notion soit toujours parfaitement explicitée.

La conférence s'attachera à préciser les contours de cette notion (souveraineté vs. autosuffisance) et à partager quelques constats, sous forme de diagnostic des filières françaises dans leur degré de dépendances aux pays étrangers (qu'ils soient fournisseurs ou clients).

FranceAgriMer a travaillé sur une trentaine de productions sur les dix dernières années, du blé dur à la viande de poulet, du colza au riz en passant par la viande bovine, les fruits ou les yaourts. Pour chacune, ont été calculés des indicateurs de bilan : taux d'autoapprovisionnement, dépendance aux importations et capacité d'exportations, en distinguant l'importance des partenaires européens ou pays-tiers ou encore l'importance relative du premier partenaire étranger.

Cette approche ne prétend pas faire le tour de la question, mais elle permet de rendre compte des spécificités de chaque produit tout en proposant un diagnostic global, qui témoigne d'une situation plus nuancée qu'on peut parfois le craindre et dont les évolutions, parfois défavorables sur 10 ans, ne sont pas toutes catastrophiques.

Benjamin Lammert, président de Terres Univia, présentera la traduction concrète du concept de « souveraineté alimentaire » en termes de défis et d'actions pour les filières oléoprotéagineux, particulièrement concernées.


BENJAMIN LAMMERT

Président de Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales, depuis octobre 2022. Engagé au sein de la filière oléoprotéagineuse, il est depuis avril 2021 vice-Président de la Fédération nationale des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP) où il représentait jusqu'alors les producteurs au sein du collègue « Production » de Terres Univia. Très investi sur cette thématique, il a présidé plusieurs années l'Observatoire de la durabilité de Terres Univia. Depuis 6 ans, Benjamin Lammert est aussi un membre actif de la Copa Cogeca, syndicat représentant la voix des agriculteurs et de leurs coopératives au niveau européen. Ingénieur agronome de formation, Benjamin Lammert a débuté sa carrière en s'engageant dans l'aide au développement au Mali, en Equateur et au Tchad. En 2009, après un parcours allant de la formation à l'accompagnement financier des agriculteurs, en passant par le développement et la politique agricoles, il reprend la ferme familiale en Alsace. Adhérent d'une coopérative agricole, Benjamin Lammert cultive sur son exploitation des oléagineux et en particulier du soja.


CÉCILE GUILLOT

Cheffe du Service Analyse économique des filières et OFPM de FranceAgriMer. Ingénieure agronome de l'INAPG, elle a travaillé au sein de différents unités spécialisées dans l'économie agricole des offices ou de FranceAgriMer, la viande, le sucre, la pêche et l'aquaculture notamment. Fin 2021, elle prend la responsabilité du Service Analyse économique des filières de la Direction Marchés, études et prospective. Le service a en charge la collecte de données, le suivi de conjoncture et d'études économiques sur les filières réparties dans chacune des cinq unités, ainsi que la diffusion et la valorisation de ces travaux. Il participe également pleinement à la rédaction des rapports de l'Observatoire de la formation des prix et des marges.

QUELQUES CHIFFRES À RETENIR

17
PRODUITS
SUR
30



montrent une situation d'**autosuffisance** apparente mais seulement 5 ont un taux d'**auto-alimentation** inférieur à **75%**

Près de la moitié des produits suivis (produits laitiers, vin, sucre, pomme de terre, etc.) sont fortement dépendants des **partenaires étrangers**



à la fois à **L'IMPORTATION**

+ de 20% de la consommation nationale importée

et à **L'EXPORTATION**

+ de 20 % de la production nationale de ce même produit sont exportés



Les pays-tiers (hors Union européenne) représentent



+ de 40%

des exportations pour un tiers des produits analysés

Pour un tiers des produits analysés, notre principal



pays fournisseur représente à lui seul

+ de 40%

de nos importations

SOURCE : FRANCEAGRIMER

MERCREDI 1^{ER} MARS

14h30-16h30 SUR INSCRIPTION

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104

LES CONFÉRENCES



YVES SOULHOL

Président de la coopérative Jeune Montagne.

COOPÉRATIVE JEUNE MONTAGNE
À LAGUIOLE (AVEYRON)

Le projet vise à pérenniser la filière laitière de l'Aubrac dans un projet global : augmenter la collecte de lait, agrandir les ateliers, moderniser l'outil de transformation coopératif, accompagner les producteurs et dynamiser le territoire par la promotion d'un terroir et la création d'emplois.



OLIVIER NUTTENS

Directeur général de Nuttens.

LÉGUMI'PULSE
À PERTAIN (SOMME)

Dans le cadre du plan « protéines végétales », le projet Légumi'Pulse vise à développer l'activité de fabrication de farines à partir de graines de légumineuses, pois et féveroles, produites et transformées dans les Hauts-de-France.



PERRINE SOULAGER

Présidente directrice générale de la conserverie Louis Martin.

CONSERVIERIE LOUIS MARTIN
À MONTEUX (VAUCLUSE)

Lauréate de la mesure structuration de filière du Plan de Relance, la conserverie peut améliorer son outil de production avec une nouvelle ligne de traitement de la tomate : un pasteurisateur pour optimiser la qualité des produits et une chaudière à économie d'énergie. À terme, ce sont près de 10 000 tonnes de tomates françaises transformées par an.

PLAN FRANCE RELANCE :
LES BÉNÉFICIAIRES
TÉMOIGNENT

Ils sont responsables agricoles ou agroalimentaires et leur entité a bénéficié, depuis la crise sanitaire de 2020, de soutiens versés par FranceAgriMer pour les aider à structurer leur filière ou à développer la production de protéines végétales.

À l'occasion du salon de l'agriculture 2023, FranceAgriMer met à l'honneur ces projets innovants et structurants !



POUR S'INFORMER

SUIVEZ

NOTRE ACTUALITÉ ET NOS PUBLICATIONS

WWW.FRANCEAGRIMER.FR



FranceAgriMer



@FranceAgriMerFR



FranceAgriMer FR

ABONNEZ-VOUS

À NOTRE NEWSLETTER BIMENSUELLE

FRANCEAGRIMER.FR / RUBRIQUE - LETTRE D'INFORMATION



FLASHEZ-MOI

RETROUVEZ

LE REPLAY DES CONFÉRENCES SIA2023 SUR YOUTUBE



CLIQUEZ-MOI



FLASHEZ-MOI

DÉCOUVREZ

NOTRE CATALOGUE DES PUBLICATIONS 2023



FLASHEZ-MOI

JEUDI 2 MARS

LES CONFÉRENCES

09h30-12h30

SUR INSCRIPTION

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104

FLORENCE
JANY-CATRICE

Elle est professeure d'économie depuis 2007, a été diplômée du Collège d'Europe de Bruges et a étudié à Johns Hopkins University. Elle a présidé de 2017 à 2022 l'Association française d'économie politique et a été membre en 2021-2022 de l'Institut for Advanced Studies de Princeton, USA. Ses recherches, menées au sein du laboratoire Clersé-UMR 8019, portent sur l'économie de la qualité. Elle interroge en particulier comment cette économie de la qualité pose des questions aux statistiques publiques. Elle a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels *The New Indicators of Well-Being and Development* avec J. Gadrey (2006 [4^e ed. 2016], Palgrave McMillan), *Faut-il attendre la croissance ?* avec D. Méda (2016, [2^e ed. 2022], La Documentation française), *L'indice des prix à la consommation* (2019, La Découverte) et *A Political Economy of the Measurement of Inflation* (2022, Palgrave McMillan).



ALEXANDRE GOHIN

Directeur de recherches à l'INRAE, au sein de l'Unité Mixte de Recherche SMART de Rennes. Ses travaux portent sur la mesure et la gestion des aléas en agriculture et sur la durabilité des filières agricoles dans le contexte international. Ils sont conduits dans le cadre de projets régionaux, nationaux, européens, avec des partenaires privés, publics, professionnels et académiques.

LES ENTRETIENS DE L'OFPM INFLATION, CENTRALES D'ACHATS ET CRISES DE MARCHÉ : ÉCLAIRAGES DE CHERCHEURS SUR LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES

Ces 8^e entretiens de l'Observatoire vont porter sur la mesure de l'inflation et ses controverses, la transmission des chocs de prix entre marchés agricoles et l'impact de l'organisation de la grande distribution et de ses centrales d'achat sur la formation des prix. Philippe Chalmin, président de l'Observatoire, reviendra en conclusion sur l'année 2022 qui a été marquée par des chocs majeurs provoqués par la guerre en Ukraine, le zéro-covid en Chine et les hausses de prix. Dans ce contexte, crise énergétique et crise alimentaire se sont conjuguées pour entretenir un climat d'extrême instabilité sur les marchés mondiaux.

LE PLANNING DE LA MATINÉE

9h30

LA MESURE DE L'INFLATION ET SES CONTROVERSES

Florence JANY-CATRICE, Professeure à l'Université de Lille et chercheuse au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques

10h15

CRISES, VOUS AVEZ DIT CRISES ?

Alexandre GOHIN, directeur de recherche INRAE au sein de l'Unité Mixte de Recherche SMART de Rennes et enseignant à l'Institut Agro Rennes Anger

11h00

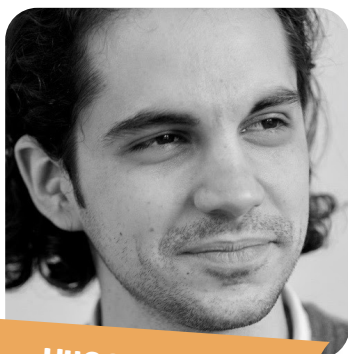
L'IMPACT DE L'ORGANISATION DE LA GRANDE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE SUR LA FORMATION DES PRIX : LE CAS DES CENTRALES D'ACHATS

Hugo MOLINA, chercheur INRAE au sein de l'Unité Mixte de Recherche Paris-Saclay Applied Economics (AgroParisTech-INRAE)

11h45

LES MARCHÉS MONDIAUX EN 2022 ET 2023 : ENTRE INCERTITUDES ET TENSIONS

Philippe CHALMIN, président de l'Observatoire


HUGO MOLINA

Diplômé de Polytechnique et docteur en Sciences Economiques, Hugo Molina est chargé de recherche à l'INRAE et enseignant à l'École Normale Supérieure Paris-Saclay. Expert en analyse sur les relations entre producteurs et distributeurs, sur l'étude du comportement des consommateurs ainsi que sur la politique de la concurrence. Ses travaux sur la formation des centrales d'achats dans la grande distribution ont été récompensés par l'European Association for Research in Industrial Economics (EARIE). Il a récemment publié dans la revue *American Economic Journal : Microeconomics*.


PHILIPPE CHALMIN

Président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) auprès des ministres en charge de l'agriculture et de l'économie. Il est également professeur d'histoire économique à l'université Paris-Dauphine et directeur d'un master « Affaires Internationales ». Diplômé de HEC, agrégé d'histoire, Docteur en lettres et sciences humaines, il est aussi fondateur et président depuis 1985 de CyclOpe, la principale structure de recherche et d'études en France sur les marchés internationaux. Il suit depuis la fin des années 70, les évolutions du monde agricole et agroalimentaire français comme en témoignent ses premiers travaux sur l'économie des filières jusqu'à ses réflexions plus récentes sur l'évolution des politiques agricoles notamment en Europe. Il a été membre du conseil d'analyse économique auprès du Premier Ministre de 2006 à 2012.

L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES,



est une commission administrative consultative, créée par la loi n°2010-874 de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010.

Placé sous la tutelle des ministères chargés de l'agriculture et de l'économie, il a pour mission d'étudier la répartition de la valeur entre producteurs, industriels et distributeurs.

L'Observatoire s'appuie sur les travaux économiques conduits par l'établissement public FranceAgriMer, avec le concours des instituts techniques professionnels agricoles, de l'Insee et du service statistique et de prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Il remet chaque année un rapport au Parlement et organise une fois par an des « Entretiens » réunissant professionnels et experts pour échanger sur des études scientifiques et des analyses d'experts susceptibles d'enrichir ou d'affiner les travaux de l'Observatoire. Ces entretiens sont ouverts au public.

Les 8^e entretiens de l'Observatoire permettront d'élargir l'analyse sur des sujets d'actualité pour les filières agricoles et agroalimentaires dans le champ d'étude de l'Observatoire.

JEUDI 2 MARS

LES CONFÉRENCES

14h30-16h00 SUR INSCRIPTION

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



CAMILLE THUBIN

Économiste, il rejoint la banque de France en 2018, où il est chef adjoint du Service des études macroéconomiques et des prévisions (SEMAP), après avoir été chef de pôle macro. Diplômé de HEC et docteur en sciences économiques, il a occupé plusieurs postes de haut niveau auprès de différentes instances publiques.



PIERRE CLAQUIN

Directeur du Marchés, études et prospective de FranceAgriMer.

[Pour + d'infos : page 8](#)



CÉCILE GUILLOT

Cheffe du Service Analyse économique des filières et OFPM de FranceAgriMer.

[Pour + d'infos : page 9](#)

UN AN D'INFLATION RECORD : COMMENT A-T-ELLE IMPACTÉ LES CONSOMMATIONS ? QUELLES PERSPECTIVES POUR LES MOIS À VENIR ?

La guerre en Ukraine en février 2022, par son caractère soudain, largement incertain dans ses développements mais aussi par l'importance des pays engagés dans l'équilibre mondial de nombreuses matières premières (énergétiques, agricoles, fertilisants), est venue exacerber une hausse des cours de ces matières premières déjà très marquée par le contexte sanitaire et macroéconomique de la sortie du Covid-19.

La hausse des cours de ces productions essentielles pour l'ensemble des économies mondiales a entraîné une hausse généralisée des prix. Cette inflation d'un niveau record dans l'histoire récente impacte l'ensemble des maillons des filières agroalimentaires : renchérissement des coûts de production (gaz, électricité, engrais mais aussi emballages, etc.) et des prix agricoles, industriels et enfin alimentaires. Face à la hausse des prix à la consommation, les Français ont adapté leurs achats, plus ou moins fortement selon les types de produits et selon leur profil (revenus notamment) : réduction des volumes ou « descente en gamme » pour privilégier les prix relatifs les moins chers, etc.

La conférence vise à revenir sur cette année passée sous le signe de l'inflation, en rappelant les principaux développements qui ont marqué cette année particulièrement chahutée, mais aussi en replaçant l'année 2022 dans une perspective historique plus large.

Camille Thubin, chef de service adjoint du SEMAP à la Banque de France apportera un éclairage complémentaire, plus macro-économique, sur cet épisode inflationniste (permettant de resituer les enjeux alimentaires dans un contexte plus large) et présentera les dernières projections de la Banque de France pour les années à venir.

QUELQUES CHIFFRES SUR L'INFLATION

Les prix des
intrants ont
augmenté de

39% 



ET

Les prix des
**produits
agricoles** de

41,6% 



par rapport à la période
d'**avant Covid** (moy. 2015-2019)



Le prix du **gaz** payé par les
industries **a plus que doublé**
par rapport aux niveaux
d'avant Covid



L'inflation des **prix
alimentaires** à la
consommation est
à son plus
haut niveau,
dépassant
les **12%**



soit près du **doublé**
de la hausse générale
des prix

La consommation
de **produits bio**
(en volume) est en
baisse de



10%
environ
sur un an



Les ventes de marques de
distributeurs **premiers
prix** ont augmenté
de **20%** en valeur

MINI-CONFÉRENCES



DIM. **26** FÉVRIER

11h00 **MINI-CONFÉRENCE**

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



LA BIOÉCONOMIE, DU BON USAGE DU CARBONE RENOUVELABLE



PATRICK AIGRAIN

Chef du service Analyses et fonctions transverses et multi-filières, Direction marchés, études et prospective. Docteur en économie et ingénieur agronome, Patrick Aigrain a eu une expérience professionnelle diversifiée dans le secteur public et le secteur privé ainsi qu'à l'international : Professeur consultant à l'Institut Agro Montpellier, prospectiviste à l'INRAe, expert national détaché auprès de la division Vins, alcools et spiritueux de la Commission européenne, Directeur technique chez DVA-Consultant, Expert à l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV).

Agriculture, forêt, agroalimentaire, la bioéconomie est à la croisée de plusieurs secteurs d'activité et de nombreux enjeux : notamment la dépendance aux énergies fossiles et la compétitivité des filières, avec des conséquences positives sur la souveraineté alimentaire et énergétique.

La bioéconomie repose sur une énergie renouvelable : l'énergie solaire. Son principe ? Mobiliser de façon optimale les ressources issues de la biomasse, ainsi que les biodéchets issus de son utilisation, dans un double objectif : répondre aux besoins alimentaires mais aussi à une partie des besoins en matériaux et en énergie de la société.

La France dispose d'importantes ressources agricoles et forestières. Aussi, la bioéconomie présente de nombreuses opportunités de débouchés pour les exploitations et entreprises, avec des effets positifs sur les services écosystémiques et le réchauffement climatique, mais de potentiels problèmes sur le changement d'affectation des sols et / ou la déforestation importée.

Alors que de nombreuses instances de FranceAgriMer sont en charge des filières alimentaires, l'Unité bioéconomie* se concentre sur les valorisations agricoles non alimentaires (VANA), avec plusieurs outils de suivis : une Commission thématique inter-filières, un Observatoire national des ressources en biomasse, le suivi de conjoncture de différentes VANA (biocarburants, laine, cuirs et peaux...), etc.

** L'Unité bioéconomie ne prend pas directement en compte les usages de la biomasse forestière, car la forêt ne fait pas partie du champ de compétence de FranceAgriMer.*

LUNDI 27 FÉVRIER



11h00 (MINI-CONFÉRENCE)

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104

LA CONSOMMATION DE VIN ÉVOLUE, PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE QUINQUENNALE

De nombreuses études portent sur la consommation de vin en France, pour autant, il est difficile d'avoir une vision complète et approfondie des comportements des consommateurs, tant la consommation revêt des aspects très différents. Par exemple, les panels de consommateurs éclairent les achats de ménages pour la consommation au domicile principal, mais limités aux achats faits en hyper et supermarchés, quand une autre source d'information, la statistique fiscale de consommation taxée couvre globalement les volumes mis à la consommation en France mais n'apporte aucune information sur les consommateurs (opinions, attitude vis-à-vis du vin ...).

C'est pourquoi, depuis 40 ans, FranceAgriMer réalise une enquête quinquennale afin d'avoir une connaissance fine des composantes sociodémographiques de la consommation du vin, de comprendre les changements qui sont à l'œuvre et d'anticiper les évolutions de ce débouché important pour la filière viticole française.

Pour cette 9^{ème} édition qui sera publiée courant 2023, l'enquête terrain a été finalisée et les premiers éléments d'analyse sont fournis. Plus globalement, cette étude quinquennale permettra d'informer la filière sur les orientations de la consommation de vin en France : l'évolution de l'image du produit en fonction de l'âge des consommateurs notamment, les occasions de consommation, régulière, pour les fêtes, pour un repas en famille, etc.

Ces différents éclairages seront très utiles pour la filière compte tenu des évolutions rapides dans les pratiques de consommation, notamment depuis la crise sanitaire du Covid-19.



NOLLAN PUGET

Diplômé de l'Institut Agro de Dijon en 2019, Nollan Puget travaille depuis 3 ans chez FranceAgriMer, à la Direction Marchés, études et prospective. Après avoir été chargé de conjoncture des filières fruits et légumes, il est aujourd'hui chargé d'études économiques sur le marché français du vin. Il assure le suivi des filières vin et spiritueux sur le marché national. Il suit également les différentes études financées par FranceAgriMer sur le marché français du vin.

14h00 (MINI-CONFÉRENCE)

LABEL BAS-CARBONE : QUEL EST LE POTENTIEL DE LA FILIÈRE VIN ?

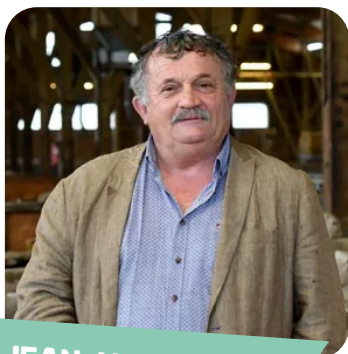
Afin de s'engager dans des pratiques bas carbone, la filière vitivinicole française veut établir un référentiel propre à son secteur. Une étude est en cours afin d'évaluer le potentiel d'économie carbone de la filière et de proposer des pistes d'action.

La première étape de l'étude est réalisée : elle apporte des données de cadrage global et une analyse des filières déjà engagées dans ce label. Cet éclairage économique sur le marché du carbone est essentiel pour élaborer un label spécifique pour la filière viti-vinicole.

LUNDI 27 FÉVRIER

15h00 MINI-CONFÉRENCE

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



JEAN-LUC CHAUVEL

Président de la Commission thématique interfilières « ressources zoogénétiques » de FranceAgriMer, dont la fonction est d'être le « parlement de la génétique animale » en France. Éleveur de moutons Bizet, fondateur du Collectif des races locales de massifs (Coram), Jean président de France Génétique Élevage, l'interprofession du secteur génétique.



THOMAS PAVIE

Délégué pour la filière de la génétique animale au sein de FranceAgriMer. De formation vétérinaire, Thomas Pavie a un parcours très diversifié, dans le privé et le public : inspecteur vétérinaire en abattoir, directeur adjoint d'une DDSV, responsable export à la DGAL, responsable d'une unité de production de vaccins vétérinaires ou encore conseiller agricole à l'Ambassade de France en Chine... Ses expériences professionnelles lui ont permis d'acquérir une vision globale de la filière animale, dont la génétique est le socle.

LE TRÉSOR GÉNÉTIQUE DE L'ÉLEVAGE FRANÇAIS POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Savez-vous que la France compte plus de 50 races de vaches, 58 races de moutons, 14 races de chèvres, 40 races et hybrides de porcins, 53 races de chevaux, 11 espèces de volailles, 17 espèces de poissons, coquillages et crustacés, sans oublier les abeilles et les autres insectes d'élevage ? Alors que l'élevage doit répondre au défi du changement climatique, cette biodiversité domestique des animaux d'élevage représente un « trésor génétique » pour la sélection et la recherche d'animaux mieux adaptés au réchauffement climatique.

Des générations d'éleveurs et de sélectionneurs passionnés ont toujours cherché les animaux les mieux adaptés à leur écosystème, à ses contraintes et à ses potentiels. Cette diversité est intimement liée aux savoirs et aux nombreuses pratiques d'élevages qui caractérisent l'agriculture française.

Dans les années 1960, les programmes d'amélioration génétique visaient une meilleure performance économique des élevages. Depuis les années 1990, la génétique s'est réorientée pour faire face à la maîtrise des coûts de production et attentes sociétales (sécurité sanitaire, qualité des produits). A présent, l'objectif est de faire évoluer le cheptel afin d'augmenter la résilience des animaux face aux aléas climatiques et de santé.

La biodiversité de l'élevage français est une richesse pour relever les défis du futur, avec notamment certaines races à petits effectifs, longtemps menacées d'abandon, qui font l'objet de programme de préservation et de relance.

MARDI 28 FÉVRIER

11h00 MINI-CONFÉRENCE

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



**GRAZYNA
MARCINKOWSKA**

Chargée d'études en consommation alimentaire à l'Unité Prix et Consommation de FranceAgriMer, direction des Marchés, études et prospective. Diplômée d'un master recherche en Sociologie politique à Sciences Po Paris, elle rejoint l'Ipsos où elle travaille plusieurs années à l'Institut d'études de marché sur les études d'opinion et de réputation d'entreprise. En 2018, elle rejoint FranceAgriMer où elle se spécialise dans les problématiques de comportement des consommateurs, des tendances de consommation, du suivi transversal des achats des ménages et de la restauration hors domicile. Elle a notamment piloté les études de référence sur le végétarisme et sur la consommation hors domicile.

LA CONSOMMATION HORS DOMICILE À L'ÉPREUVE DES CRISES : QUELLES ÉVOLUTIONS, QUELLES PRATIQUES ?

Avant la crise de la Covid-19, la consommation hors domicile était le segment de la consommation alimentaire le plus dynamique : 29 % des dépenses alimentaires des ménages et un chiffre d'affaires cumulé de 90 Md €. Ce développement s'est accompagné d'une myriade de concepts et d'offre pour la restauration collective, la restauration commerciale assise ou rapide et la consommation nomade.

Les confinements et restrictions successives ont stoppé le secteur dans son élan : en 2020, le marché s'est contracté d'un tiers, et plus encore dans certains secteurs particulièrement touchés (les restaurants dépendant de flux touristiques, les débits de boissons, la restauration de travail...).

L'année 2021 ouvre une période de « convalescence », mais le retour à « la normale » n'est pas encore complet, même en 2022. Or, la sortie de la crise sanitaire coïncide avec une nouvelle crise, cette fois-ci inflationniste, qui a un potentiel d'impact fort pour la restauration, tant commerciale que collective.

Cette mini-conférence est l'occasion de dresser le portrait des consommateurs post-crise sanitaire, de leurs pratiques et de leurs attentes, et d'identifier les grands enjeux et défis à relever pour traverser cette nouvelle zone de turbulences de la consommation hors domicile.

54% des consommateurs attendent **plus de produits locaux ou d'origine France**



53% du « **fait-maison** » à partir de produits frais



MARDI 28 FÉVRIER

14h00 MINI-CONFÉRENCE

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



PAULINE CUENIN

Ingénieure agronome de formation, Pauline Cuenin a complété son cursus avec un master en sociologie et développement rural. Après avoir été chargée d'études à l'Unité filières spécialisées de FranceAgriMer, elle est aujourd'hui chargée d'études économiques sur la filière Fruits et Légumes : elle assure le suivi conjoncturel et structurel des marchés fruits et légumes frais et transformés. Auparavant, elle travaillait à l'Agence de Services et de Paiement sur des questions de développement agricole.



FLORIAN ANGEVIN

Chef de l'unité filières spécialisées à la direction Marchés, études et prospective de FranceAgriMer, participe à l'information économique sur les marchés des filières agricoles végétales (filiale viti-vinicole, filière fruits et légumes, filière horticole etc.). Anciennement chargé d'études économiques sur le marché du vin en France, il met à disposition son expertise des données économiques afin d'éclairer les phénomènes observables sur les marchés. FranceAgriMer. Il est également expert économique au sein de l'OIV. Chargé des questions liées aux exportations et importations françaises de vin, ainsi que des marchés étrangers, il pilote la veille concurrentielle vin et l'observatoire mondial des vins rosés.

CONSOMMATION : LE BAROMÈTRE DE CONFIANCE ENVERS LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS ?

Depuis 2014, Interfel et FranceAgriMer ont mis en place un baromètre pour suivre dans le temps l'évolution de la confiance des Français envers les fruits et légumes frais qu'ils consomment.

Ce baromètre évalue également l'impact de l'actualité sur la perception et les comportements d'achat et de consommation. Cette 9^{ème} édition du baromètre s'intéresse à l'actualité économique récente : l'impact du contexte inflationniste et les inquiétudes des Français face au changement climatique.

Les résultats du baromètre reposent sur une enquête en ligne réalisée entre le 24 novembre et le 2 décembre 2022 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française, conduite par le cabinet d'étude CSA.

93% 

des Français accordent leur confiance aux légumes

91% 

des Français accordent leur confiance aux fruits

MERCREDI 1^{ER} MARS

11h00 () MINI-CONFÉRENCE ()

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104

**SALOMÉ SENDEL**

Elle a rejoint FranceAgriMer en 2021, comme chargée de conjoncture fruits et légumes et d'études horticulture à l'unité filières spécialisées de FranceAgriMer. Elle participe également aux travaux de l'OFPM. Elle suit la conjoncture fruits et légumes et horticole et pilote des études portant sur la santé économique et financière des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ainsi que sur leur caractéristique en termes de structure. Diplômée d'un master économie de l'alimentation durable à l'université Paris 10, elle a réalisé au ministère en charge de l'agriculture un stage portant sur les performances économique, environnementale et de bien-être animal des exploitations laitières bovines sous IGP.

**FLORIAN ANGEVIN**

Chef de l'unité filières spécialisées à la direction Marchés, études et prospective de FranceAgriMer.
[Pour + d'infos : page 21](#)

CONNAISSEZ-VOUS L'HORTICULTURE MADE IN FRANCE ?

Le recensement agricole 2020 fournit des données de production inédites pour connaître les espèces végétales produites en France, par exemple, la production d'une quinzaine de produits en 2020 : tiges d'Anémone, pots de Cyclamen, Pensée, plants de rosiers, bulbes de Dahlia, etc.

Plus largement, le recensement permet de porter un autre regard sur la filière et d'envisager une organisation de la filière avec une relance de la production, accompagnée d'actions de communication auprès des consommateurs et des collectivités qui sont de plus en plus demandeurs de végétaux produits en France.

Le recensement agricole énumère de manière exhaustive le détail des surfaces ainsi que le nombre d'exploitation ayant au moins une activité de production horticole ou pépinière ornementale, au niveau national, mais aussi par région.

La filière horticole et pépinière ornementale française compte cinq branches d'activités spécialisées - les fleurs et feuillages coupés, les plantes en pot et à massif, les végétaux de pépinières, les bulbes à fleurs, les semences florales, avec environ 100 000 références de produits à la vente. Elle se caractérise par des métiers et des produits très divers, avec plus de 52 000 entreprises spécialisées pour répondre aux attentes des consommateurs et des collectivités.

À la production, on dénombre 2 760 entreprises spécialisées en horticulture et pépinière, représentant 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires et 16 244 emplois.

MERCREDI 1^{ER} MARS

15h00 MINI-CONFÉRENCE

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



L'APICULTURE, UNE FILIÈRE À DÉCOUVRIR



TASSADIT LEFKI

Diplômée en géographie, Tassadit Lefki est chargée d'étude économique à l'Unité filières spécialisées de FranceAgriMer. Après plusieurs fonctions au sein de l'Établissement, Tassadit Lefki s'est dirigée vers l'analyse économique des filières en intégrant la Direction Marché, études et prospective. Depuis 2017, elle réalise le suivi et l'analyse économique des filières spécialisées - apiculture, horticulture, pomme de terre, cidre, tabac et houblon - permettant la diffusion d'information économique sur les productions et les marchés.

L'apiculture bénéficie d'une très bonne image auprès de la population. Sensibles au bien-être de l'abeille et à son rôle pour la biodiversité et notre écosystème, les Français sont aussi de grands amateurs de miel : ils en consomment entre 45 000 et 50 000 tonnes par an.

Pour autant, la production de miel est assez peu connue. Combien d'apiculteurs en France ? Quel est le miel le plus produit dans l'Hexagone ? Quel est le miel le plus consommé ?

La France est le 20^e pays producteur mondial de miel avec 19 802 tonnes en 2021, loin derrière la Chine, premier producteur mondial. 75 % du miel français est produit par des apiculteurs possédant plus de 50 ruches.

La majorité des 70 847 apiculteurs officiellement déclarés possèdent moins de 50 ruches. Ce sont majoritairement des hommes pluriactifs qui ont en moyenne 56 ans. Les femmes apicultrices ont en moyenne 52 ans.

Après les miels « polyfloraux », le miel de tournesol est le plus produit en France, avec 15,4 % des volumes. Le miel liquide est le miel le plus consommé en France. Le miel « toutes fleurs » domine le marché suivi du miel d'acacia.

Ce sont principalement les apiculteurs de plus de 50 ruches qui produisent et commercialisent les autres produits de la ruche comme la gelée royale, la propolis, du pollen, ou de la cire.

En 2021, la France est le 20^e pays producteur mondial de miel avec

19 802 tonnes



JEUDI 2 MARS

11h00 MINI-CONFÉRENCE

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



JULIEN ZANATTA

Chargé d'études pour la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) à FranceAgriMer. Diplômé de l'école d'agronomie VetAgro-Sup Clermont-Ferrand, il a été pendant plusieurs années conseiller agricole en productions végétales. En 2019, il intègre la Direction Marchés, études et prospective de FranceAgriMer. Il participe à la réalisation d'analyses économiques ainsi qu'au recueil, au traitement et à la diffusion d'information sur la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) en France. Il rédige notamment les notes de conjoncture sur la filière et le panorama PPAM.

L'ENGOUEMENT POUR LES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

La production des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) connaît une croissance importante ces dernières années : les surfaces cultivées ont augmenté de 36 % entre 2015 et 2022.

Conjugée à une demande soutenue pour les huiles essentielles de lavande et de lavandin, l'augmentation des prix a rendu leurs productions très attractives au niveau national et international. Les marchés s'en trouvent déséquilibrés depuis 2020 et la hausse des surfaces françaises s'est stoppée en 2022.

Les cultures de plantes aromatiques ont également connu un fort essor en France : le thym, le romarin, la sarriette et l'origan notamment, dont les cultures sont en partie dédiées à la production de plantes sèches. Les productions sous label, garantissant la qualité et l'origine Provence, sont appréciées des consommateurs. Les ventes en grandes et moyennes surfaces des Herbes de Provence et du thym IGP de Provence ont connu une importante progression en 2020 lors de la Covid-19.

La filière PPAM regroupe de nombreuses autres plantes. L'évolution de leurs productions est très variable : certaines se cultivent de plus en plus, comme la coriandre, alors que d'autres sont en déclin, comme la camomille. Les besoins du marché sont mouvants et les situations ne sont jamais figées.

JEUDI 2 MARS

16h00 MINI-CONFÉRENCE

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



BRÉSIL, UN GÉANT AGRICOLE



**PIERRE-ADRIEN
ROMON**

Diplômé en agronomie d'AgroParisTech et de l'Engref, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, il débute sa carrière à la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt d'Alsace (2011-2014) puis rejoint le ministère de l'Agriculture où il est en charge des affaires européennes et internationales pour les vins et spiritueux (DGPE). En 2018, il intègre le Secrétaire général des affaires européennes (SGAE) en tant qu'adjoint puis chef du secteur Agriculture, alimentation, pêche (AGRAP). Conseiller technique au cabinet du ministre de l'Agriculture Julien Denormandie en 2021-2022, il rejoint l'ambassade de France à Brasilia en juillet 2022 en tant que conseiller pour les affaires agricoles pour la zone Argentine - Brésil - Chili.

Pays-continent de plus de 8,5 millions de Km² (15,5 fois la superficie de la France), le Brésil est devenu un géant agricole avec l'ambition de devenir première puissance agricole mondiale.

Si l'agriculture et l'élevage sont le cœur de l'économie brésilienne depuis l'époque coloniale, c'est à l'heure de la mondialisation et du développement de l'agriculture moderne que le pays s'est imposé comme un acteur majeur de la production agricole mondiale : en modernisant son agriculture notamment grâce à la recherche agronomique et en étendant ses surfaces agricoles le Brésil est ainsi devenu en quelques décennies le premier producteur mondial de sucre, de soja, de café et de jus d'orange, et le deuxième producteur mondial de viande bovine et de viande de volailles. Cela en fait un acteur majeur dans le commerce agricole mondial : le Brésil occupe ainsi la première place pour les exportations mondiales de soja, sucre, jus d'oranges, café, éthanol (produit à partir de la canne à sucre), viande bovine et viande de volailles.

Le pays de la samba et de la cachaça n'en reste pas moins confronté à des défis d'ampleur en lien avec son agriculture, souvent considérée comme divisée entre un secteur traditionnel d'une part, aux rendements faibles et instables, voué à la production de cultures vivrières destinées à l'autoconsommation ou au commerce local (haricot, manioc et riz), et un secteur moderne de l'autre, tourné vers la production de biens d'exportation. Le nouveau gouvernement du Président Lula installé au 1er janvier 2023 doit ainsi relever les défis de la lutte contre la faim (plus de 33 millions de Brésiliens connaîtraient des difficultés pour s'alimenter quotidiennement) et de la lutte contre le changement climatique et pour la préservation de l'environnement (en particulier préservation du biome amazonien).

VENDREDI 3 MARS

11h00 MINI-CONFÉRENCE

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



LES FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS : UNE GAMME VARIÉE ET APPRÉCIÉE DES CONSOMMATEURS



PAULINE CUENIN

Chargée d'études économiques sur la filière Fruits et Légumes à la direction Marchés, études et prospective de FranceAgriMer.

[Pour + d'infos : page 21](#)



FLORIAN ANGEVIN

Chef de l'unité filières spécialisées à la direction Marchés, études et prospective de FranceAgriMer.

[Pour + d'infos : page 21](#)

Conserves de légumes, fruits surgelés, compotes, confitures, jus de fruits, purées, concentrés... la diversité des produits et la variété des modes de conservation caractérisent cette filière. Les données statistiques 2021 sont présentées en exclusivité au cours de cette mini-conférence, de la production à la commercialisation.

Quels sont les produits les plus plébiscités ? Quels sont les principaux débouchés ? Combien d'emplois directs représente le secteur ?

Les données sont issues de 10 organisations professionnelles ou interprofessionnelles représentative des filières fruits et légumes transformés qui se sont regroupées et coordonnées par l'intermédiaire de l'ANIFELT (Association Nationale Interprofessionnelle des Fruits et Légumes Transformés), afin de partager leurs connaissances et leurs analyses du secteur fruits et légumes transformés.

LA FRANCE EST :

3^e



fabricant européen de **légumes en conserves**

4^e



fabricant européen de **légumes surgelés**

4^e



fabricant européen de **fruits transformés**

VENREDI 3 MARS

14h00 MINI-CONFÉRENCE

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



NANS BROCHART

Chargé d'études Marché mondial du vin, au sein de l'Unité Filières Spécialisées de FranceAgriMer. Il est également expert économique au sein de l'OIV. Chargé des questions liées aux exportations et importations françaises de vin, ainsi que des marchés étrangers, il pilote la veille concurrentielle vin et l'observatoire mondial des vins rosés. Diplômé de Sciences Po Strasbourg, master Carrières et action publiques, Nans Brochart a commencé sa carrière à la Direction des Douanes, comme inspecteur au sein d'un pôle économique spécialisé dans la circulation des alcools.



FLORIAN ANGEVIN

Chef de l'unité filières spécialisées à la direction Marchés, études et prospective de FranceAgriMer.

Pour + d'infos : page 21

QUELLE COMPÉTITIVITÉ POUR LES VINS FRANÇAIS DANS UN CONTEXTE DE FORTE CONCURRENCE ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Les exportations de vins français ont représenté 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021, et cependant la France n'a jamais été autant concurrencée dans le domaine du vin. La production de vin s'est fortement développée dans les pays dits du Nouveau Monde. Tournés souvent vers l'export, ces pays s'imposent progressivement comme de sérieux concurrents pour la filière française, alors même que la consommation mondiale est en baisse de 6 % par rapport à 2007.

À cette concurrence, s'ajoutent les enjeux agro-écologiques qui rebattent les cartes en matière de production. Les filières sont confrontées aux événements climatiques, à une pression importante des maladies de la vigne, et plus globalement à la nécessité de s'adapter et de développer les pratiques agroécologiques dans les vignobles. Dans ce contexte de forte compétitivité, quels pays sauront le mieux s'adapter à ces enjeux ?

LA FRANCE :



2^e vignoble mondial



2^e pays consommateur de vin

L'exportation représente

32%



des vins produits en France en 2021

HALL 4, ALLÉE B, STAND 104



REMISE

DU PRIX DEMETER

MARDI 28 FÉVRIER

club
demeter
De la parcelle à la planète

PRIX
DEMETER

11h45 SUR INVITATION

Chaque année, le Club DEMETER remet un prix décerné à un travail de recherche (mémoire) ou d'enquête individuel à des étudiants des écoles partenaires. Les étudiants présentent leur travail lors de la cérémonie de remise des prix. Le prix est doté d'une enveloppe de 2500 euros et le travail récompensé est valorisé sous la forme d'un article dans le Déméter, ouvrage annuel de prospective sur l'agriculture, l'alimentation et le développement durable dans le monde, réalisé par DEMETER et IRIS éditions.

Ce prix récompense des travaux s'inscrivant dans deux grands thèmes : agriculture, alimentation, ruralité et société ; géopolitique, économie, logistique et développement. Le jury est composé de professionnels, membres du Club DEMETER, de journalistes et de membres du comité de rédaction du Déméter, ouvrage de référence sur les enjeux stratégiques de l'agriculture et de l'alimentation.

Dans le cadre de ses activités, DEMETER a lancé l'initiative Interface Formation (IF) en 2017, afin de créer un réseau d'écoles partenaires de l'enseignement supérieur, spécialisées dans l'agriculture, les métiers de l'alimentaire ou tournées vers les sciences politiques, les relations internationales, le management, le commerce ou la communication. Cette initiative vise à favoriser de multiples synergies et renforcer les relations entre DEMETER, ses adhérents et ces écoles.

Le Club DEMETER est un écosystème associatif du secteur agricole et agro-alimentaire tourné vers les réflexions prospectives de long-terme, les enjeux internationaux et les solutions innovantes pour préparer les mondes de demain. Sébastien Abis est le directeur du Club DEMETER depuis 2017 et chercheur associé à l'IRIS depuis 2012.



ÉCOLES MEMBRES DU RÉSEAU INTERFACE FORMATION

Institut Français de Géopolitique, NEOMA Business School, ESSEC Business School, Bordeaux Sciences Agro, École supérieure d'agronomie d'Angers, Sciences Po Paris, IRIS Sup, Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes (ISARA) Grenoble, Ecole de Management, Sorbonne Université, PURPAN Ecole d'ingénieurs, UniLaSalle Terre & Sciences, Junia ISA, École d'ingénieurs en agriculture, environnement et paysage, Institut des Hautes Etudes de Droit rural et d'Économie Agricole (IHEDREA), Centre International des Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), École Supérieure de Journalisme, Agreenium, alliance de la formation et la recherche pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et la santé globale, Université Mohammed IV.

Merci de confirmer votre présence par mail :
laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr / bertin@club-demeter.org

« **RIEN** NE SE PERD »

L'ATELIER DU GOÛT

LE QUIZ

LE TIRAGE AU SORT

CHAQUE JOUR
DES ANIMATIONS AVEC
L'ATELIER DU GOÛT SUR LE STAND
FRANCEAGRIMER !



En France, chaque année près de **20 %** de la nourriture produite finit à la poubelle.

Ce qui représente **150 kg** de nourriture par personne et par an, gaspillés tout au long de la chaîne alimentaire, depuis le producteur jusqu'au consommateur.

Sur le **stand de FranceAgrimer**, venez découvrir et déguster ce que vous avez l'habitude d'écarter : fanes de légumes racines, arrêtes de poissons, carapaces de crustacés ...

LES ANIMATIONS

L'ATELIER DU GOÛT

Des gestes simples pour tout utiliser.

À l'Atelier du goût, la cheffe **Nadia CANTAL** de « Conseil Cuisine Création », vous montre comment ne rien perdre de chaque aliment, partage ses recettes spéciales restes, et bien d'autres astuces pour ne plus gaspiller de la nourriture au quotidien.



**RIEN NE SE PERD
TOUT SE
MANGE**

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

C'EST :

10 
millions de tonnes
par an de nourriture

15,3  **CO₂**
millions de tonnes
équivalent CO₂



LE QUIZ

Moins gaspiller de nourriture, c'est éviter de jeter des restes et cuisiner, mais c'est aussi bien faire ses courses, savoir lire les étiquettes, organiser ses menus, ranger son frigo...

Ce quiz ultra dynamique s'adresse à toute la famille. C'est un vrai jeu, pour petits et grands, avec le plaisir de gagner et de découvrir de nouveaux gestes à adopter pour un quotidien antigaspi.

UN PANIER GOURMAND À GAGNER

Chaque jour, un panier gourmand, garni de produits de nos terroirs, est à gagner par tirage au sort.

Pour participer, il suffit de suivre un Atelier du goût ou d'assister à une des mini-conférences, les 30 minutes, organisées chaque jour sur le stand de FranceAgriMer.



**MANGER
MIEUX
=
JETER
MOINS**



Toutes nos animations sont réalisées par la compagnie Paname Pilotis, présente chaque année au Salon sur le stand de FranceAgriMer.

Ce collectif artistique crée des spectacles, scénarise et anime des opérations événementielles, et propose des interventions théâtrales en milieu scolaire : la compagnie intervient dans les lycées agricoles avec sa « Brigade d'experts antigaspi », pour sensibiliser les jeunes à l'importance du gâchis alimentaire et leur transmettre les bons réflexes en termes de gaspillage alimentaire. Les comédiens connaissent très bien les sujets liés à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.



FRANCEAGRIMER

presse@franceagrimer.fr

LAURENCE GIBERT-MESNIL

01 73 30 25 38

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

VIRGINIE NICOLET

01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

DOSSIER DE PRESSE



12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex
Tél : 01 73 30 30 00

www.franceagrimer.fr

